Module formation bergers : travaux forestiers à traction équine
Mont Crosin – Saint Imier (Suisse) – 9 octobre 2012

Intervenant : Henri Spychiger (CH)
12 participants : Claudine Mathey, Geneviève Montandon (CH), Markus Baumann (CH), Gérard Vionnet, Pierre Marie Aubertel, Emmanuel Redoutey, Hubert Gaillot, Quentin Putelat, Violaine Bruwier, Aloïs Vionnet, Yves Meunier, Jérémy Hayward (CH), Gérard Gentilhomme

---

Henri Spychiger a accueilli pour la seconde année consécutive les cours de formations des bergers. Après une session 2011 consacrée à la production agricole par traction équine, le cours de 2012 s'est concentré sur les travaux forestiers. Bien que la production laitière soit sa première activité, Henri Spychiger est avant tout un passionné de chevaux de race Franche-Montagne dont il perpétue l'usage ancestral autant en agriculture qu'en sylviculture. A noter qu'il est la seule personne du Jura Suisse à pratiquer le débardage à l'aide de chevaux.

Au regard de leur fragilité écologique et de leur faible accessibilité les pré-bois nécessitent des techniques d'entretien éloignés des standards mécanisés. L'utilisation de chevaux de trait sur les secteurs les plus difficiles apparait comme une solution pertinente répondant à des enjeux économiques et environnementaux. La réussite du binôme homme/animal nécessite toutefois une connaissance du terrain et une préparation fine des interventions.

Les chevaux de débardage doivent au minimum peser 600 kg sinon ils ne sont pas en mesure de tirer les grumes. Les Franche Montagne allient deux atouts majeurs : puissance et calme. Les demi-sangs s'énervent davantage dans les situations critiques. L'âge maximum d'emploi des chevaux est 30 ans.

Les chevaux de Spychiger sont systématiquement ferrés, cela est impératif pour les travaux forestiers. L'hiver une gomme « Cataneo » est glissée entre le fer et le sabot afin d'améliorer le grip et éviter un contact glace sur sabot glacé. Des crampons constitués de pointes d'acier sont également installés. Durant des années, les chevaux ont été utilisés été comme hiver pour livrer le lait d'où des précautions d'usage afin d'éviter les accidents. De nombreux modèles de crampons existent qui correspondent à différentes utilisations. Spychiger privilégie les « mordax ». Les chevaux sont ferrés tous les 2 mois et demi en belle saison et moins en hiver. Le maréchal ferrand a donc un rôle primordial. En termes de matériaux le fer reste meilleur comparé à de récents alliages.

Les colliers doivent être adaptés à la conduite en forêt. Le collier des Grisons a l'avantage d'être ouvrable et de pouvoir être adapté au cheval selon sa taille mais il ne convient pas aux conditions difficiles car les attelles en bois risquent de casser. Les colliers fermés doivent donc être privilégiés car ils résistent mieux à une éventuelle chute du cheval. Les débardeurs professionnels utilisent des colliers avec le moins de matériels possibles car toute réparation est rapidement onéreuse. Les œillères peuvent être utiles avec certains animaux qui ont peur des roues.

Un chariot est systématiquement utilisé pour se rendre en forêt. Le matériel de coupe y est déposé mais le chariot peut également permettre une évacuation de personne en cas

d'accident. L'armée suisse vend ce type de matériel à des prix intéressants (environ 250 FS) dans des dépôts tels qu'à Vallorbe.

Chariot de transport de matériel

Un char est utilisé pour tirer les grumes. Le modèle présenté est de fabrication artisanale. Il est remplacé l'hiver par une luge.

Char à grumes

Luge à grumes

En l'absence de moyens financiers et d'outils de mécanisation spécifique à la montagne les chevaux étaient privilégiés par le passé. Son usage est aujourd'hui davantage lié à des préoccupations écologiques et économiques suite à un usage immodéré des énergies fossiles.

L'après midi s'est déroulée sur le terrain dans un secteur où des épicéas avaient récemment été abattus. Les démonstrations se sont concentrées sur le débardage, l'évacuation de branches, le déplacement de grumes.

Henry Spychiger a rappelé plusieurs règles de sécurité :

- lors de l'abattage d'un arbre, fixer un périmètre de sécurité deux fois supérieurs à la hauteur de l'arbre car la chute de ce dernier peut engendrer d'autres chutes

- éloigner le plus loin possible les chevaux et éventuellement les laisser à l'écurie pendant l'abattage
- garder son calme en toute situation car les animaux ressentent la tension

La première démonstration a présenté la technique d'évacuation des grumes à l'aide du char. La conduite des chevaux doit permettre de positionner le char à l'extrémité des grumes. Plusieurs arbres peuvent être évacués pour un poids maximal d'environ 600 kg.

Positionnement du char

Accroche des grumes par chaines

Evacuation

Dans un second temps, Henry Spychiger a réalisé plusieurs coupes à la tronçonneuse afin de faciliter le déplacement des grumes. La traction a été réalisée par une jeune jument dont le caractère difficile a nécessité de répéter l'exercice à plusieurs reprises. Cela souligne le long travail d'éducation a réalisé auprès de l'animal avant de pouvoir intervenir facilement en milieu forestier.

1- Coupe de la grume

2- Attache de l'ancre

3- Travail de traction

4- Déplacement de la grume

L'après midi s'est conclu par des travaux d'évacuation de branches sur un principe d'accroche similaire aux démonstrations précédentes.

Accroche des branches

Evacuation

Le principal avantage du débardage par traction équine est de faiblement impacter le milieu autant d'un point de vu environnemental que paysager. A l'inverse les actions mécaniques créent des dégradations profondes voire irrémédiables à l'image des ornières ou des créations de pistes. Malgré un temps de travail plus conséquent, le cheval s'intègre parfaitement à l'environnement pré-bois. Dans un contexte d'inflation du prix de l'énergie, l'appel à la traction équine diminue également le coût de revient du stère de bois apportant ainsi un bénéfice supplémentaire au producteur.
Le débardage équin pourrat être envisageable dans les alpages français mais il nécessiterait sans doute une mutualisation des moyens afin d'intervenir sur plusieurs secteurs du massif. L'appel à un éleveur local est la solution à privilégier dans un premier temps.